



Le 17 novembre 2017, à Nantes

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite à la CAPD, l'intersyndicale réaffirme que la réponse de Monsieur JACHIMIAC aux directeurs et directrices de la ville de Nantes étaient déplacée tant sur le fond que sur la forme.

Par ailleurs, nous tenons à ajouter un élément dont nous n'avons pas connaissance à ce moment là : les directeurs et directrices qui ont échangé par mail utilisant la fonction « répondre à tous » n'avaient pas connaissance de la présence de l'adresse de l'administration. Vous n'auriez donc pas du être destinataire de ces échanges.

Pour autant, les questions posées par les enseignants sont légitimes. C'est pourquoi, comme vous l'avez suggéré en fin de CAPD, nous avons demandé une audience intersyndicale à la ville de Nantes.

En tant que délégué.es du personnel, nous souhaiterions qu'une formation sur l'utilisation du registre santé et sécurité au travail soit fournie aux enseignant.es . C'est l'outil institutionnel qui permet aux salarié.es de faire remonter tous les risques liés à leur métier, dont l'absence des personnels territoriaux dans les écoles.

Mathieu FRACHON
Rachel JACQUIER
Pour le SNUipp-FSU

Laurent BERTOTTI
Pour le Snudi-FO